

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance **Du 27 août 2019**

PRESENTS : MM. DUBOIS Jean-Pierre, ROMERO Colette, FERBER Jacques, PROUILLAC Claude, LAVAL Jean-Paul, LAVAL Laurence, BRU Benoit, Cédric CHEYROU, DUPPERRET Jean-Luc, RICHER Catherine, BOSREDON Fabienne, Guy PESTOURIE

ABSENTE : Mme CROUZEL Valérie

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fabienne BOSREDON

Le compte rendu de la séance du 11 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

• Composition du Conseil Communautaire

Le Conseil Municipal valide l'accord local proposé par la Communauté de Communes Pays de Fénelon concernant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire pour les élections 2020 : 32 conseillers communautaires dont 5 de Carsac, 3 pour Salignac et 3 pour Saint Geniès, 2 pour Carlux, Saint Julien de Lampon, Prats de Carlux, Saint Crépin et Calviac, et 1 pour chacune des 11 autres communes.

• Tarifs de la cantine scolaire

Ils sont fixés à 2.45 € pour les élèves et 4.90 € pour les enseignants et autres intervenants à compter de la rentrée 2019/2020.

• Recrutement d'agents contractuels

Deux agents communaux ont quitté l'école, l'un pour un départ en retraite, l'autre dans le cadre d'une disponibilité.

Afin de pourvoir à leur remplacement le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter 2 agents contractuels du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 : un exercera les fonctions d'ATSEM à l'école maternelle (30h15 / semaine) le second sera chargé de la fonction de chef d'équipe à l'école et assurera également la mission d'ATSEM pour la classe de grande section (29h / semaine). Tous deux interviendront également à la cantine et à la garderie.

• Point sur les investissements 2019

L'assemblée examine l'état d'avancement des dépenses inscrites au budget.

Investissements commandés ou réalisés : voirie à Pantus / Bos Crompas, aménagement des emplacements poubelles, mur rue du Midi, toiture salle des fêtes,

meublement cantine, façonnage définitif des lauzes à l'église de Salignac, matériel pour les cantonniers, main-courante au cimetière d'Eybènes, planchas pour le marché.

La mise en place de ralentisseurs à Eyvigues est annulée pour l'instant, les riverains n'y étant pas favorables ; en revanche, un dispositif de ralentissement type coussin berlinois va être commandé pour la rue de Saasenheim.

L'investissement majeur du budget, à savoir l'opération commerces/logement av de Sarlat est en cours de montage avec l'architecte, le projet technique et financier sera présenté lors du prochain conseil municipal.

• **Information sur le projet « adressage »**

Monsieur le Maire présente le travail réalisé par la commission chargée du repérage et de la dénomination des voies de l'ensemble de la commune.

Le bourg conservera le système existant et le reste du territoire comprendra 110 voies numérotées avec un système métrique.

Le projet sera mis à la disposition de la population à la mairie du 16 septembre au 16 octobre 2019.

• **Informations : rapports du SICTOM et du SPANC**

Ces deux rapports portant sur le service de collecte des ordures ménagères et sur le service assainissement non collectif de la Communauté de Communes pour l'année 2018 sont présentés.

S'agissant du nouveau système de collecte des ordures ménagères sur Salignac, en fin d'année 2019, un emplacement à Barbeyroux ainsi que des containers supplémentaires place de la mairie viendront compléter les 6 emplacements actuels (Le Barry, Parking des écoles, le Tennis, Campagne, Eyvigues et Place de la Mairie).

23 888 € HT sont financés par la commune pour ces travaux qui représentent un investissement de près de 195 000 € HT pour le SICTOM.

• **Questions diverses**

- Projet commerces et logement : présentation lors de la prochaine séance du projet qui intègre une nouvelle demande d'installation d'une esthéticienne
- Accueil des alsaciens : distribution du programme des festivités organisées à l'occasion de la visite des alsaciens du 29 août au 1^{er} septembre.